

1. Que vient d'annoncer Saputo ?

Nous avons annoncé des initiatives que nous avons mises en œuvre pour favoriser le bien-être des animaux ainsi que la modification de notre Politique du bien-être des animaux.

2. Quels progrès en matière de bien-être des animaux avez-vous accomplis depuis la mise en œuvre de votre Politique ?

Depuis la mise en œuvre de notre Politique en 2015, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie afin d'améliorer les soins des animaux sur les fermes laitières dans les pays où nous exerçons nos activités. Nous sommes d'avis que nos efforts pour assurer le bien-être des animaux s'inscrivent dans un processus d'amélioration soutenue, et nous continuerons de faire preuve de leadership en la matière. En ce sens, nous avons proposé notre Politique la plus inclusive à ce jour, qui comprend désormais dans son champ d'action nos attentes en matière de soins et de manipulation des chèvres.

Parallèlement à notre Politique, nous avons renforcé notre engagement envers le bien-être des animaux en mettant de l'avant diverses initiatives, dont un partenariat avec l'Université de Guelph, qui offre le Dairy Care Program de Saputo. Ce programme dispense une formation pratique et des ateliers sur le bien-être du bétail laitier aux étudiants en médecine vétérinaire, aux vétérinaires praticiens et aux producteurs laitiers. Nous finançons également le projet Dairyland de l'école de médecine vétérinaire de l'Université de Wisconsin-Madison.

3. Quels ont été les résultats de ces projets ?

Nous avons conclu des partenariats pluriannuels avec l'Université de Guelph et l'Université de Wisconsin-Madison.

- Le Dairy Care Program de Saputo à l'Université de Guelph offre une formation pratique sur le bien-être du bétail laitier, y compris des ateliers sur le contrôle de la douleur pendant l'écornage, destinés aux producteurs, de même qu'une formation sur la prise de décision relative aux vaches de réforme, conçue pour les vétérinaires praticiens.
- Dans le cadre de l'initiative Dairyland de l'école de médecine vétérinaire de l'Université de Wisconsin-Madison, nous avons financé la révision et la traduction du site Web consacré à ce projet et donné accès mondialement à des outils de promotion de bâtiments d'élevage favorables au bien-être du bétail laitier.

À ce jour, nous avons reçu des commentaires favorables de la part des personnes qui ont bénéficié des formations et des ateliers faisant partie des initiatives financées par Saputo. Nous évaluons de façon continue des programmes de formation qui cadrent avec nos objectifs relatifs au bien-être des animaux.

4. Comment votre Politique du bien-être des animaux a-t-elle évolué ?

Au sein de Saputo, nous revoyons régulièrement nos politiques et nos pratiques. Nous sommes d'avis que nos efforts pour assurer le bien-être des animaux font partie d'un processus d'amélioration continue. En ce sens, nous avons mis de l'avant notre Politique la plus inclusive à ce jour, qui comprend désormais dans son champ d'action nos attentes en matière de soins et de manipulation des chèvres.

Parmi les autres principales mises à jour de la Politique, nous avons révisé le protocole d'intervention en présence de preuves crédibles étayant des allégations de cruauté envers des animaux, et revu les lignes directrices en matière de manipulation et de dressage des animaux.

5. Pourquoi avez-vous décidé d'inclure les chèvres dans votre Politique ?

En tant qu'important fabricant de produits de lait de chèvre, nous avons à cœur la façon dont le lait que nous achetons est produit. Pour des produits laitiers de haute qualité, il faut d'abord du lait de haute qualité provenant d'animaux en bonne santé et recevant des soins appropriés. Notre Politique a évolué et comprend désormais dans son champ d'action nos attentes en matière de soins et de manipulation des chèvres.

Nous nous engageons à collaborer avec les intervenants de l'industrie caprine afin de promouvoir l'amélioration des soins et de manipulation des chèvres. Ainsi, nous évaluons de façon continue des programmes d'études et de formation qui cadrent avec nos objectifs relatifs au bien-être des animaux.

6. Pourquoi les chèvres ne faisaient-elles pas partie de la version précédente de la Politique ?

Les chèvres n'avaient pas été incluses à l'origine dans notre Politique parce que nous tenions d'abord à revoir en profondeur les lois pertinentes et les normes de l'industrie dans les pays où nous transformons le lait de chèvre. Pour ce faire, nous avons notamment mené de vastes consultations auprès d'intervenants internes et externes.

7. Est-ce que votre Politique sera mise en œuvre dans chaque pays où vous faites affaire ?

La Politique s'applique à l'échelle mondiale. En tant que chef de file en transformation laitière, nous demandons à nos fournisseurs, dans tous les pays où nous exerçons des activités, d'adopter et de respecter les méthodes de soin et de manipulation des animaux précisées dans notre Politique.

8. Quelle autorité détient Saputo sur les activités des entreprises agricoles ?

Saputo ne détient aucune autorité sur les activités des entreprises agricoles. Cependant, en tant que chef de file en transformation laitière, nous demandons à nos fournisseurs, dans tous les pays où nous exerçons des activités, d'adopter et de respecter les méthodes de soin et de manipulation des animaux précisées dans notre Politique.

9. Comment allez-vous faire respecter votre Politique par les producteurs de lait de chèvre ?

Nous travaillerons en étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie caprine afin de promouvoir l'amélioration des soins et de manipulation des chèvres. Nos équipes offriront également leurs conseils et leur soutien aux producteurs de lait de chèvre afin de s'assurer qu'ils se conforment à notre Politique.

10. Comment votre Politique cadre-t-elle avec la législation en cours sur le bien-être des animaux ?

Notre Politique du bien-être des animaux dresse le cadre d'intervention nécessaire en cas de preuves crédibles de maltraitance ou de négligence envers des animaux.

Nous nous attendons à ce que tous ces incidents fassent l'objet d'une enquête et d'une validation par les autorités de réglementation appropriées et/ou des spécialistes du bien-être des animaux, et que les lois sur la protection des animaux soient intégralement appliquées.

11. Que fera Saputo devant des preuves crédibles étayant des allégations de cruauté envers des animaux ?

Nous avons établi un protocole pour ce type de cas. Nous suspendrons immédiatement la réception du lait provenant de la ferme faisant l'objet d'une enquête des organismes de réglementation et nous maintiendrons la suspension de cette réception jusqu'à ce que les allégations aient été examinées et confirmées par un organisme de protection des animaux et/ou des spécialistes. S'ils confirment les preuves recueillies, nous maintiendrons la suspension de la réception du lait jusqu'à ce que la ferme satisfasse à nos critères de réintégration.

12. Les lois diffèrent d'un pays à l'autre. Comment pouvez-vous appliquer la même Politique dans différents pays ?

Notre Politique indique clairement comment nous réagirons en cas de cruauté ou de négligence envers les animaux dans tous les pays où nous exerçons des activités. Notre Politique renforce la nécessité de mettre davantage l'accent sur les enjeux liés au bien-être des animaux parmi tous les intervenants de l'industrie, dont le gouvernement. Nous poursuivrons notre engagement envers une réforme nécessaire des règlements et des normes de l'industrie dans tous les pays où nous exerçons des activités, incluant le renvoi aux normes et aux codes de pratiques dans les règlements sur la protection des animaux.

Les enjeux diffèrent d'un pays à l'autre, mais nous continuerons de plaider en faveur de changements qui accordent la priorité au bien-être des animaux et à la confiance des consommateurs et des clients.

13. Certaines procédures de gestion sur les fermes laitières, comme l'écornage, sont autorisées par la présente Politique. Vont-elles vraiment assez loin ?

La réalité de l'agriculture est que certaines procédures sont nécessaires pour empêcher les animaux de se blesser entre eux ou de blesser les personnes qui s'occupent d'eux. L'écornage est l'une de ces pratiques. Notre politique vise à ce que les mesures appropriées de gestion de douleur au moyen d'anesthésiants soient prises lorsque de telles procédures s'avèrent nécessaires.

14. Combien de fermes de chèvres laitières devront apporter des changements pour respecter vos nouvelles exigences ?

À ce stade, nous visons à travailler en étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie caprine, dont les producteurs. Nous les encourageons à examiner leurs activités et leurs politiques actuelles et à y apporter les changements nécessaires afin de s'arrimer à notre Politique, dès aujourd'hui.

15. Quand vous attendez-vous à ce que les producteurs de lait de chèvre se conforment à vos nouvelles exigences ?

Nous nous attendons à ce que tous les producteurs de lait de chèvre soient tout aussi déterminés que nous à atteindre, dès aujourd'hui, les objectifs établis dans cette Politique.

16. Quand mettrez-vous en vigueur les mises à jour de votre Politique ?

Les mises à jour de notre Politique sont en vigueur immédiatement.

17. Quelle serait, selon vous, une peine adéquate à infliger aux personnes reconnues coupables de maltraitance et de négligence envers des animaux ?

La maltraitance et la négligence envers des animaux constituent un crime grave et toute personne déclarée coupable doit en subir les conséquences. Nous croyons que les sanctions pénales infligées pour la maltraitance et la négligence envers des animaux constituent une protection juridique importante pour les chèvres et le bétail laitier.

18. Qui a élaboré et revu la Politique ?

Nous avons constitué un comité mondial composé, entre autres, de hauts dirigeants des affaires gouvernementales, de l'approvisionnement en lait et d'autres cadres, qui avait pour mandat d'élaborer la politique, de recueillir des données scientifiques et de passer en revue les normes de l'industrie concernant le bien-être des animaux dans tous les pays où Saputo exerce des activités. Warren Skippon, le directeur, Bien-être des animaux, de Saputo a joué un rôle clé dans l'élaboration et la révision de la Politique.

19. Avec qui les fournisseurs devraient-ils communiquer pour en apprendre plus sur notre Politique ?

Si vous vendez du lait directement à Saputo, veuillez communiquer avec votre représentant sur le terrain pour obtenir des renseignements et du soutien supplémentaires. Si vous vendez du lait à des offices de mise en marché ou à des coopératives laitières, communiquez avec eux pour vous renseigner davantage.

20. Avec qui les membres des médias et les investisseurs devraient-ils communiquer ?

Les membres des médias et les investisseurs peuvent nous joindre par téléphone sur notre ligne média au 1-514-328-3141 ou au 1-866-648-5902.